

Produits forestiers Résolu

Politique en matière de droits de la personne

Objectif fondamental et vision

Chez Produits forestiers Résolu, nous sommes déterminés à générer de la valeur à long terme pour la Société et nos actionnaires et à stimuler une activité économique durable dans les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Nous aspirons à être une entreprise de fabrication exemplaire dotée d'un modèle d'affaires pouvant s'adapter aux aléas climatiques, c'est-à-dire une entreprise qui souscrit aux valeurs d'entreprise les plus élevées, prend au sérieux son engagement en matière de développement durable et se distingue par sa volonté d'être au service de nos gens et des collectivités.

Déclaration

Résolu partage la vision de l'Organisation des Nations Unies (ONU) d'un avenir plus inclusif, pacifique et prospère. Nous reconnaissons l'importance de protéger les droits de la personne, et notre objectif fondamental et notre vision sont fondés sur des principes en matière de droits de la personne qui sont reconnus à l'échelle internationale et enchâssés dans la *Charte internationale des droits de l'homme*¹ et la *Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. L'engagement que nous avons pris à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU nous incite à être une entreprise plus efficace et plus concurrentielle, un meilleur employeur, un partenaire d'affaires plus solide et un acteur plus investi dans les collectivités où nous vivons et travaillons. Les ODD sont un appel à l'action pour promouvoir la prospérité tout en préservant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui stimulent la croissance économique et répondent à divers besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en s'investissant dans la lutte contre les changements climatiques et dans la protection de l'environnement.²

Dans les faits, notre engagement à l'égard des droits de la personne se manifeste au départ par nos attentes voulant que tous nos employés respectent rigoureusement notre [Code de conduite](#). Notre politique en matière de droits de la personne s'articule autour de quatre principaux volets :

Nos employés

Résolu reconnaît le droit fondamental de chaque personne à la liberté et à la dignité.

Nous avons pour politique de maintenir un milieu de travail professionnel exempt de toute forme de violence, de harcèlement, que ce soit de nature sexuelle ou psychologique, et de discrimination pour tous les employés et les partenaires. La violence au travail, ou les menaces de violence au travail, et tout comportement qui contribue à créer un climat de travail offensant ou hostile ne seront pas tolérés.

En utilisant les lois et règlements locaux applicables les plus sévères comme cadre de référence uniforme pour toutes ses activités, Résolu s'oppose à toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'origine nationale et la citoyenneté, un handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, l'orientation sexuelle, la grossesse, l'état

1. La *Charte internationale des droits de l'homme* comprend la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* ainsi que le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

2. Veuillez consulter nos [engagements liés aux ODD de l'ONU](#) pour de plus amples renseignements.

civil, l'âge, le statut de militaire ou de vétéran et l'information génétique ou tout autre motif interdit par la loi.

Nous sommes engagés à offrir l'égalité d'accès à l'emploi à toutes les personnes compétentes.

Résolu reconnaît le droit à la liberté d'association et de négociation collective et le droit à des conditions de travail sécuritaires. Nous condamnons toute forme de travail forcé, d'esclavage et de travail des enfants.

Les collectivités

Résolu s'efforce d'être un partenaire de confiance dans ses collectivités hôtes ainsi qu'auprès des communautés autochtones dans les régions où elle exerce ses activités. Notre succès soutient la croissance économique et la prospérité des collectivités, le bien-être social et l'avancement, ainsi que le bénéfice environnemental partagé.

Résolu reconnaît et respecte l'importance culturelle et sociale que représentent les terres et les forêts et sait que ces ressources sont essentielles à la prospérité future et à la durabilité économique des collectivités où elle exerce ses activités. Nous sommes engagés à être de bons intendants des ressources forestières dont nous avons la garde et avons adopté une [Politique d'approvisionnement en bois et en fibre](#) pour nous assurer que nos activités d'approvisionnement en bois sont menées de façon responsable et durable. Nous faisons la promotion à l'échelle mondiale de l'utilisation de pratiques d'aménagement forestier responsables et durables, et c'est pourquoi nous préconisons l'adoption d'une approche inclusive quant à la certification en matière d'aménagement forestier, d'approvisionnement en fibre et de traçabilité, en reconnaissant diverses normes mondialement reconnues.

Notre [Politique concernant les peuples autochtones](#) décrit notre engagement à bâtir des relations solides, à créer une prospérité économique partagée, à respecter les droits constitutionnels, les droits reconnus par la loi et les droits issus des traités des peuples autochtones ainsi qu'à soutenir et participer à la consultation des communautés autochtones eu égard aux décisions qui les touchent.

Nos produits et nos activités

Nous reconnaissons que l'avenir à long terme de la Société et des collectivités où nous exerçons nos activités dépend de la pérennité des produits que nous fabriquons et de la performance de nos installations. Nous nous efforçons de fabriquer et de commercialiser des produits qui sont conformes à des exigences de certification indépendante reconnues internationalement, notamment des normes associées aux droits de la personne, à la biodiversité, à la préservation et à la collaboration avec des parties prenantes. Nous avons recours à des pratiques modernes pour gérer des ressources renouvelables, durables et exemptes de combustibles fossiles et nous cherchons à maximiser l'utilisation des ressources et à réduire au minimum nos déchets en misant sur l'intégration et l'innovation; nous jouons aussi un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques.

Notre chaîne d'approvisionnement

Résolu reconnaît l'importance critique d'une saine gestion de la chaîne d'approvisionnement et de valeur pour concrétiser son engagement au chapitre des droits de la personne et du développement durable. Résolu attend de ses fournisseurs qu'ils reconnaissent et partagent les valeurs que prône la Société dans leurs propres chaînes d'approvisionnement afin que toutes les étapes de la chaîne soient exemptes de pratiques qui portent atteinte à la liberté et à la dignité individuelles.

Résolu s'efforce de veiller à ce que ses produits et procédés de fabrication soient exemptes de matériaux obtenus illégalement, de matériaux issus du travail forcé, de l'esclavage ou du travail des enfants et de matériaux non conformes aux normes environnementales applicables.

Résolu favorise également un processus d'approvisionnement qui respecte les principes d'ouverture et de transparence, s'articulant autour de l'expertise et de la compétitivité, ainsi que l'égalité des chances pour tous les fournisseurs de jouer un rôle dans sa chaîne d'approvisionnement. À cette fin, nous avons élaboré des [Lignes directrices à l'intention des fournisseurs](#), des [Lignes directrices sur la politique d'approvisionnement auprès des Autochtones](#) et un [Registre des fournisseurs régionaux](#) pour l'ensemble de nos installations afin de soutenir le développement d'entreprises locales, régionales et autochtones dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

Normes d'éthique et politique de signalement des préoccupations éthiques

Résolu s'attend à ce que ses employés respectent les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité dans leurs interactions professionnelles avec les clients, les fournisseurs, leurs collègues, les actionnaires et les autres parties prenantes. Dans le cadre de cet engagement, notre [Politique de signalement des préoccupations éthiques](#) encourage et oblige les dirigeants, les employés cadres et tous les autres employés à signaler les écarts de conduite soupçonnés, à soulever d'autres préoccupations ou questions concernant l'éthique ou la conformité et à demander conseil de manière proactive sur les mesures susceptibles d'avoir des répercussions éthiques. Un service de signalement indépendant des préoccupations éthiques, doté d'une ligne de signalement anonyme, a été mis en place pour encourager et faciliter la communication de préoccupations, notamment en matière d'éthique.

Surveillance

Il incombe au conseil d'administration de Résolu d'approuver la présente politique et toute modification s'y rapportant. La haute direction veille à la mise en œuvre de la politique en matière de droits de la personne.